

# NON à la fermeture des trésoreries de Montgiscard-Baziege et Nailloux ! OUI au service public de proximité !

Toulouse, le 10 juillet 2018

Après le territoire du Comminges (fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et des trésoreries d'Aspet et Aurignac au 1<sup>er</sup> janvier 2018), la direction régionale des Finances publiques de Haute-Garonne (DRFiP 31) s'attaque à l'Est du département.

Dès le début d'année, elle annonce la suppression de deux emplois, au 1<sup>er</sup> septembre 2018, à la trésorerie de Caraman-Lanta.

Le 31 mai, elle annonce son funeste projet de fermeture au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des trésoreries de Montgiscard-Baziege et Nailloux.

Le 25 juin, la DRFiP 31 reste droite dans ses bottes malgré l'opposition unanime des représentants des personnels.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'ensemble des missions (recouvrement de l'impôt des particuliers et gestion des collectivités) de la trésorerie de Nailloux serait transféré à la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les missions de la trésorerie de Montgiscard-Baziege seront séparées. La gestion des collectivités locales serait transférée à la trésorerie de Castanet et le recouvrement des impôts des particuliers au centre des finances publiques de Toulouse Rangueil.

C'est un nouveau coup dur pour le territoire du SICOVAL après le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Castanet vers le centre des finances publiques de Toulouse Rangueil.



## Une trésorerie mixte qu'es aquo ?

Les trésoreries de Montgiscard-Baziege et Nailloux sont des « trésoreries mixtes ». Elles remplissent une mission de recouvrement des impôts des particuliers (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière).

Par ailleurs, le comptable (ou percepteur) est le partenaire des maires et de la communauté des communes en ce qui concerne la gestion du budget communal. La trésorerie contrôle et paie les dépenses de la commune, encaisse les recettes tout en jouant le rôle de conseil auprès du maire.



## Mépris et austérité

La DRFiP 31 a justifié les fermetures de trésoreries avec une simple feuille recto. Assumant son mépris, elle fait du « copier-coller » d'une restructuration à une autre. Elle parle de 87.000 habitants pour les 10 collectivités qui dépendent de la trésorerie de Nailloux en lieu et place des 9.000 habitants. Elle est aussi imprécise dans les charges de travail des personnels et sur les transferts d'emplois à venir.

**Un seul credo : l'austérité et la réduction de la dépense publique !**



## Gestion de l'eau : les usagers tanguent entre deux trésoreries.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Syndicat des Eaux de la Montagne Noire (SIEMN) a intégré Réseau 31. De ce fait, la paierie départementale est devenue le comptable public de ce syndicat en lieu et place de la trésorerie de Caraman-Lanta.

Depuis, les usagers paient le prix en faisant face à une administration incapable de communiquer sur ces changements et mettant en difficulté ses propres personnels sans leur donner les moyens d'une telle restructuration. Les usagers sont ballotés entre les deux trésoreries et Réseau 31 qui peine à absorber le SIEMN ...

## Révision du schéma d'organisation territoriale (SCOT) du Pays Lauragais

La CGT Finances Publiques 31 a porté une contribution dans le cadre de la révision du SCOT du Pays Lauragais.

Contribution du syndicat CGT Finances Publiques 31  
dans le cadre de la révision  
du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du PAYS LAURAGAIS



### Extrait :

Dans le cadre de la loi NOTRÉ, les trois communautés de communes de Caraman-Lanta (Cœur Lauragais), de Nailloux (Coloursud) et de Villefranche de Lauragais (Cap Lauragais) ne font plus qu'une depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 : Terres du Lauragais.

La DRFiP 31 envisage de ne maintenir, à court terme, qu'une structure par nouvelle intercommunalité, soit une seule pour Terres du Lauragais.

Dans le cadre de la révision du SCOT, il n'est pas prévu de fusion des bassins de vie sur le modèle de la loi NOTRÉ. En effet, les bassins de vie ne répondent pas forcément au découpage institutionnel mais à des réalités de vie au sens large : logement, déplacement, culture, emploi...

La CGT Finances Publiques 31 s'opposait à la loi NOTRÉ.

Nous partageons l'orientation du SCOT d'améliorer les services et mobilités sur l'ensemble du territoire à partir des pôles.

Nos CFP sont actuellement implantés sur chacun des 4 bassins de vie du PAYS LAURAGAIS (31), sur les principaux pôles.

**La présence d'un service public de l'État est structurante pour un territoire.**

**La pertinence du maintien des quatre CFP, de pleine compétence, a donc aussi toute sa place car le service public est un élément constitutif du bassin de vie.**

**ENSEMBLE, POPULATION, ÉLUS, PERSONNELS, USAGERS,  
ORGANISATIONS SYNDICALES, MOBILISONS-NOUS !  
POUR LA DÉFENSE ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOS SERVICES  
PUBLICS DE PROXIMITÉ.**

